

Horaires de la station passeports - cartes d'identité

L'établissement d'un titre d'identité est désormais **sur rendez-vous** selon les horaires ci-dessous :

Lundi	: 9h-11h (dernier rdv)
Mardi	: 9h-11h/14h45-17h15 (dernier rdv)
Mercredi	: 9h-11h30 (dernier rdv)
Jeudi	: 14h45-17h15 (dernier rdv)
Vendredi	: 9h-11h/14h45-17h15 (dernier rdv)

Bibliothèque

Place de l'Eglise Notre-Dame - Tél. : 02.43.76.92.98

Lundi	: 16h30-18h
Mercredi	: 10h-12h / 14h-17h
Samedi	: 10h-12h

La Poste

42 Grande Rue - 72450 Montfort-le-Gesnois
Tél. : 02.43.54.81.90

Ecole maternelle publique P. KERGOMARD

Mme DENECHERE : 02.43.76.71.59

Ecole élémentaire publique « Les Tilleuls »

Mme CASTILLON : 02.43.76.70.85

Ecole Privée Sainte-Adélaïde

Mme AUBRY : 02.43.76.70.06

Multi-accueil

Tél. : 02.43.89.87.96

Médecin : appeler le 15

Infirmier(e) de garde : Monsieur Joao FERREIRA
Tél. : 06.59.49.28.41

Pharmacie : Service de garde - 0825 12 03 04
17 Rue du Haras - 72450 Montfort-le-Gesnois
Tél. : 02.43.76.70.17

Du 20 juillet au 31 août 2020

Du lundi au vendredi : 9h00-12h30 / 14h30-19h00
Le samedi : 8h45-16h30 sans interruption

Vie paroissiale

La messe anticipée du samedi soir *est généralement célébrée* à Montfort :

► de Pâques à la Toussaint à **18h30** à **Notre-Dame**

► de la Toussaint à Pâques à **18h00** à **Saint-Gilles**

Presbytère de Montfort :

5 Place Notre-Dame - 72450 Montfort-le-Gesnois
Tél. : 02.43.76.70.67

Prêtre : Père François BAILLY

Permanences : Samedi de **10h00 à 12h00**

Pour contacter le prêtre :

02.43.89.00.43 / bailly-f@wanadoo.fr

Messe à la résidence Amicie (17h)

Gendarmerie de Saint-Mars-la-Brière

02 allée de la forêt - 72470 Saint-Mars-la-Brière
Tél. : 02.43.89.70.04

Lundi au samedi : 8h-12h / 14h-18h
Dim. et jours fériés : 9h-12h / 15h-18h

Gendarmerie de Connerré

30 Avenue Carnot - 72160 Connerré
Tél. : 02.43.89.00.01

Lun. : 14h à 18h, merc, sam. : 8h-12h / 14h-18h
les jours fériés de 9h-12h / 15h-18h

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>

Centre Aqualudique Sittellia

Tél. : 02.43.54.01.70

Consulter tous les horaires sur : <http://sittellia.fr>

Déchèterie « L'Ouserie » de St-Mars-la-Brière

Tél. : 02.43.82.96.41 - www.syvalorm.fr

Horaires d'été

Lundi	: 14h-18h30
Mardi	: 9h-12h
Mercredi	: 14h-18h30
Jeudi	: Fermé
Vendredi	: 9h-12h/14h-18h30
Samedi	: 9h-12h/14h-17h30

**Prochaines collectes des ordures ménagères
et des sacs jaunes : 31 juillet et 14 août 2020**

Mairie de Montfort-le-Gesnois

MAIRIE 02.43.54.06.06

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi et samedi : 9h-12h
Mar, Jeud, Ven : 9h-12h / 14h45 - 17h45
Mercredi : 9h-12h30

<http://www.montfort-le-gesnois.fr>

Adresse courriel : mairie@montfortlegesnois.fr



**BULLETIN
D'INFORMATION**

N°30 du 24 juillet 2020

Depuis le 20 juillet 2020, toute personne de 11 ans et plus doit porter un masque grand public dans les lieux publics clos et appliquer les gestes barrières.

Permanences Maire et Adjoint

Permanence le 25/07 (10h-12h): **Anthony TRIFAUT et Laurent MAILLARD**

Bibliothèque municipale

Afin de permettre aux administrés d'échanger et/ou de rapporter leurs livres, une permanence sera tenue de **10h à 12h le samedi 25 juillet 2020**.

Forum des associations

En raison de la pandémie COVID-19, le forum des associations initialement prévu début septembre est annulé.

Travaux Rue Basse, Rue du Haras, Avenue de la Gare

Depuis le 20 juillet et jusqu'au 7 août 2020, des travaux de réfection de voirie seront en cours au niveau de la Rue Basse, Rue du Haras et Avenue de la Gare. La Rue Basse, Rue du Haras et Avenue de la Gare seront barrées à la circulation pendant toute la durée des travaux. Il conviendra donc de déposer les bacs d'ordures ménagères aux emplacements dédiés à cet effet :

- Parking Rue du Haas
- Rond-point de la Rue de la Croix Blanche

Conscients des désagréments que ces travaux vont engendrer dans votre quotidien, nous vous remercions pour votre bienveillance et votre patience pendant la durée de ceux-ci.

Ouverture d'une commission extra-municipale

Afin de donner la parole aux habitants sur les enjeux de la commune, la municipalité ouvre prochainement une commission extra-municipale.

La mise en place de cette instance s'inscrit dans la politique de la municipalité en matière de démocratie participative et de concertation avec les Montgesnois.

L'intérêt d'une commission extra-municipale est d'être, sur des thématiques données, un lieu d'écoute et de dialogue ouvert à tous les habitants volontaires. L'objectif principal est de permettre aux citoyens et aux élus de réfléchir ensemble sur les projets à mener pour améliorer la vie à Montfort-le-Gesnois. Cette instance permettra de mieux vous associer à la vie de la commune, de favoriser le dialogue avec les élus, de faire appel aux compétences de la société civile Montgesnoise mais plus généralement de faire vivre la démocratie locale en vous donnant la parole.

Pour prendre part à cette commission, vous pouvez vous inscrire auprès de la commune en adressant un mail à mairie@montfortlegesnois.fr ou un courrier à l'adresse postale de la mairie.

Déchèteries Syvalorm 72

Suivant l'arrêté préfectoral du 6 avril 2020, les camions ne pourront pas rouler les week-ends du **1er et 8 août 2020** en Sarthe alors que les déchèteries du Syvalorm resteront ouvertes aux horaires habituels.

De ce fait, toutes les bennes pleines sur site devront attendre la reprise de la circulation des transporteurs pour être vidées à compter des lundis suivants. Les usagers pourront avoir accès à leur déchèterie mais les apports pourraient être refusés dans le cas où les bennes seraient saturées.

A ce titre, il est vivement conseillé aux usagers des 13 déchèteries Sarthoises du Syvalorm d'anticiper leurs dépôts sur les sites ou de les différer.

Arrêté du Maire :

Carrefour Avenue de la Gare barré - travaux de voirie

LE MAIRE DE MONTFORT-LE-GESNOIS,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
Vu le Code des communes ;
Vu le Code de la route et notamment ses articles R 411-25 et suivants ;
Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation routière ;
Vu l'arrêté interministériel du 15 juillet 1974 approuvant le Livre I de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière ;
Vu la demande de travaux déposée par l'entreprise COLAS pour la réfection de voirie du carrefour de l'Avenue de la Gare, rue Basse ;
Considérant que pour assurer la sécurité des usagers circulant dans la rue Basse, la rue du Haras et l'avenue de la Gare, il est nécessaire de régler la circulation ;

ARRÊTE

Article 1 : L'Avenue de la Gare sera barrée à tous les véhicules, au niveau du carrefour de la rue du Haras et de la rue Basse, **du 20 juillet au 7 août 2020**. La déviation des véhicules légers se fera par la route de la Marine vers le Pont Romain. La déviation des poids lourds de plus de 7.5 tonnes se fera par la route de la Marine vers la RD20 et la Belle Inutile. L'itinéraire de déviation devra être poursuivi sur la commune de Connerré pour rejoindre la RD119.

Article 2 : La rue du Haras sera barrée à tous les véhicules, au niveau du carrefour de l'avenue de la Gare et de la rue Basse, **du 20 juillet au 7 août 2020**. La déviation des véhicules légers se fera depuis la rue Honoré-Brouette par la Grande Rue, en double sens régulée par feux tricolores.

Article 3 : La pharmacie, le cabinet médical et paramédical restent accessibles pendant les travaux. Les riverains de la rue du Haras pourront également emprunter cette rue.

Article 4 : La rue Basse sera barrée à la circulation à tous les véhicules, les vélos et les cyclomoteurs, **du 20 juillet au 7 août 2020**, sauf pour les riverains de la Résidence de la Petite Vallée et de la rue Basse qui seront autorisés à se stationner sur le parking prévu à cet effet.

Article 5 : L'accès aux poids lourds de plus de 7.5 tonnes est interdite dans la rue Basse et la Grande Rue. La déviation des poids lourds de plus de 7.5 tonnes se fera par la RD301, Savigné-l'Évêque vers RD20 bis, Champagné vers RD323.

Article 6 : Des panneaux de signalisations seront posés aux lieux nécessaires par l'entreprise en charge des travaux.

Le présent arrêté sera transmis à la Brigade de Gendarmerie de Saint-Mars-la-Brière et à l'entreprise.

Centre Social LARES

Le Centre LARES co-organise avec l'association S'aime et Pousse de Surfonds sa deuxième édition du « salon de la parentalité » le **samedi 3 octobre 2020 de 9h30 à 18h à l'Espace du Narais de Saint-Mars-la-Brière**.

SALON DE LA PARENTALITÉ



Samedi 3 octobre
ENTRÉE LIBRE 9h30
Nouveauté 2020 18h
Espace conférences
Ateliers parents-enfants

Programme : saimeetpousse@gmail.com

Restauration sur place
Espace garderie 2-4 ans
Espace jeux de société



ESPACE DU NARAIS
ST MARS LA BRIÈRE (72)

Repair Café

Jetter ? Pas question !

1er samedi de chaque mois

9h-12h30 Salle Thoury du Centre LARES

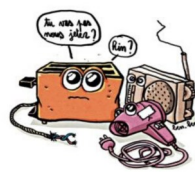
2020 : 05 septembre, 03 octobre, 07 novembre et 05 décembre
2021 : 09 janvier, 06 février, 06 mars, 03 avril et 05 juin

Ne jeter plus!

Réparons ensemble vos appareils en panne.

Quelques interventions déjà réalisées :

- Grille pain
- Centrales vapeur
- Mini four
- Destrueteur de documents
- Réfrigérateur
- Appareil photo
- PC
- Poste de radio
- Imprimante
- Sèche linge
- Appareil à raclette
- Four micro-ondes
- ...

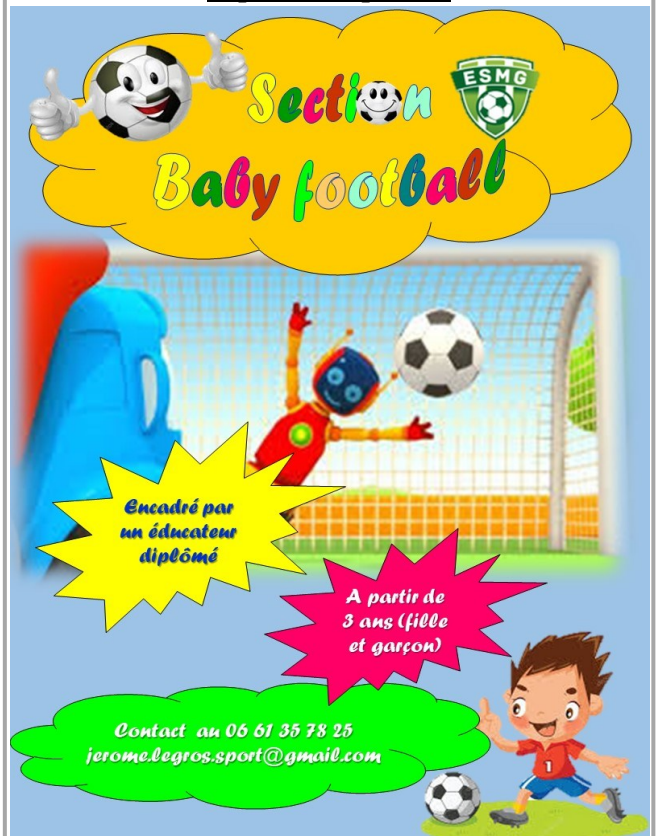


Accès libre et gratuit

Adhésion annuelle au Centre LARES obligatoire (8€)
Renseignements : 02 43 76 70 25



Espérance Sportive



Encadré par
un éducateur
diplômé

A partir de
3 ans (filles
et garçons)

Contact au 06 61 35 78 25
jerome.legros.sport@gmail.com

Montfort-le-Gesnois don du sang

L'association Montfort-Le-Gesnois Don du Sang vous donne rendez-vous le **mardi 4 août, de 15h à 19h, à la salle Paul Richard** de Montfort-le-Gesnois. Afin de mieux vous accueillir et de limiter votre temps d'attente, nous vous invitons à prendre rendez-vous, pour un don sur notre collecte, sur le site "mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr". Chaque don compte. Nous vous remercions de votre engagement.

Contact : 06.72.52.11.69, mlgds72@gmail.com

Généralisations Mouvement Montfort

Suite à la réunion du bureau, il a été décidé que le banquet **du 17 septembre 2020 serait annulé et reporté au 3 décembre 2020**. Ce sera l'occasion de fêter les nonagénaires et octogénaires du club.

Le local des cartes restera fermé jusqu'à la fin août. Les randonnées reprendront le lundi matin, départ à 9h au Champ de Foire, deux groupes : 9kms et 5kms en respectant les gestes barrières. Prenez soin de vous.

Centre Aqualudique & Forme

Réouverture de votre centre aquatique & forme Sittellia depuis le 1er juillet 2020. Cette réouverture se fait sous de nouvelles conditions d'accès et de pratiques des activités. **Pour le plus grand confort des clients !**

Espace aquatique (sans réservation)

En semaine : 10h00 > 12h00 / 13h30 > 18h00

(mardi nocturne : 20h00 > 22h00)

Week end : 10h00 > 12h30 / 14h00 > 18h30

Espace forme & bien-être (sans réservation)

En semaine : 09h30 > 20h00

(mardi nocturne : jusqu'à 21h30)

Week end : 09h30 > 12h30 / 14h00 > 18h30

Réservation pour toutes les activités aquasports et Fitness sur moncentreaquatique.com
(Planning des activités sur le site internet Sittellia)